



## CONFÉRENCE

# L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DE LA JUSTICE

**11 février 2025**

Patio du Centre Assas, 92 rue d'Assas,  
75006 Paris

**SUR INSCRIPTION - PLUS D'INFOS**  
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

Les 10 et 11 février 2025, la France accueille le **Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle**. Il réunit au Grand Palais des chefs d'État et de gouvernement, des dirigeants d'organisations internationales, de petites et grandes entreprises, et des représentants du monde académique, de la recherche, des ONGs ou de la société civile.

En parallèle de ce sommet, l'Université Paris-Panthéon-Assas et Paris Place de Droit réunissent des experts et acteurs du monde du droit le **mardi 11 février de 14h30 à 18h au Centre Assas**.

**Régulation de l'IA** : quels cadres pour un développement responsable. Comment concilier innovation et protection des droits fondamentaux ? Quels modèles de gouvernance nationale et internationale peuvent accompagner le développement de l'IA ?

**IA et professions juridiques** : une révolution en marche. Quelles pratiques professionnelles transforment les outils d'IA d'automatisation de tâches ou d'aide à la décision ? Quels bénéfices pour l'accès à la justice ? Quelles compétences devront développer les juristes de demain ?

Avec la participation, notamment, de Yann GUTHMANN (Autorité française de la concurrence), Pierre HOFMANN (Bâtonnier de Paris), Marie-Pierre de LAGONTRIE et Christophe FRASSA (Sénat), Arnaud LATIL (SCAI, Sorbonne Université), Yannick MÉNECEUR (Inspection Générale de la Justice), Sumi SAINT-AUGUSTE (Open Law), Nathalie VANDYSTADT (Bureau de la Commission européenne sur l'IA) ainsi que Victor FABRE (Google), Edouard ROTTIER (Cour de Cassation, directeur du projet *Open data* et chef du pôle du numérique et de la diffusion de la jurisprudence).

Débats animés par la Commission numérique au service de la justice de Paris Place de Droit avec [Bruno DEFFAINS](#) (Université Paris-Panthéon-Assas) et Denis MUSSON (Cercle Montesquieu).

Introduction par Patrick SAYER (Président du Tribunal de Commerce de Paris / Paris Place de Droit).



## Inscription

Les inscriptions sont closes